

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 11 MARS 2024

à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire

Secrétaire de séance : Delphine VOIR

Date de la convocation : 06 mars 2024

Présents : Gérard THIELLAND, Delphine VOIR, Valérie JOLY, Arnaud PETITET, Daniel GALLUCHOT, Marie-Claude GONTHIER, Maryse LECUELLE, Christine VIALAY, Hamit KILIC, Jérôme HENRY dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Ludovic KIELBASA, Gérard RONSAT-FICHET, Céline DUFOSSE, Nelly VAILLANT

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024
2. Vote du compte administratif 2023 budget assainissement
4. Vote du compte administratif 2023 budget principal
5. Vote du compte de gestion 2023 budget assainissement
6. Vote du compte de gestion 2023 budget principal
7. Affectation des résultats du budget assainissement et budget principal
8. Vente de terrain sur l'haye
9. Rapport annuel assistance technique assainissement
10. Compte-rendu de la réunion sierl du 05 février 2004 :
11. Avis sur aménagement route de l'arvoux
12. Information petite levée pour piste cyclable entre Lacrost et Tournus
13. informatisation du cimetière communal

Le conseil :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2024

→ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 12 février 2024.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ASSAINISSEMENT

→ Sans que M. le Maire ne prenne part au vote, le conseil :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif du budget assainissement 2023 qui se présentent comme suit :

Total Dépenses 2023	81 839.06 €
Total Recettes 2023	86 504.88 €
Résultat de l'exercice	4 665.82 €
Excédent antérieur reporté de 2022	18 576.13 €
Résultat total de fonctionnement	23 241.95 €

Total Dépenses 2023	58 202.83 €
Total Recettes 2023	97 958.55 €
Résultat de l'exercice	39 755.72 €
Excédent antérieur reporté de 2022	33 635.79 €
Résultat total d'investissement	73 391.51 €

3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRINCIPAL

→ Sans que M. le Maire ne prenne part au vote, le conseil :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023 qui se présentent comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement :

Total Dépenses 2023	412 154.33 €
Total Recettes 2023	530 677.26 €
Résultat de l'exercice	118 522.93 €
Excédent antérieur reporté de 2022	151 824.06 €
Résultat total de fonctionnement	270 346.99 €
Résultat de la section d'investissement :	

Total Dépenses 2023	131 765.95 €
Total Recettes 2023	99 865.45 €
Résultat de l'exercice	- 31 900.50 €
	- 47 920.08 €
Résultat total d'investissement	- 79 820.58 €

Résultat global du budget principal :

Résultat de la section de fonctionnement	270 346.99 €
Résultat de la section d'investissement	-79 820.58 €
Résultat	190 526.41 €

4. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET ASSAINISSEMENT

→ **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2023 du receveur qui correspond au compte administratif du budget communal.

5. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET PRINCIPAL

→ **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2023 du receveur qui correspond au compte administratif du budget communal.

6. AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET BUDGET PRINCIPAL

→ **AFFECTE** les résultats du compte administratif 2023 du **budget assainissement soit 23 241.95 €** au budget primitif 2024 comme suit :

23 241.95 € en investissement au compte 1068.

00 € en exploitation au compte 002.

Investissement excédent 2023 = 73 391.51 € reste en recettes d'investissement au compte 001 au BP 2024.

→ **AFFECTE** les résultats du compte administratif 2023 du **budget principal soit 270 346.99 €** au budget primitif 2024 comme suit :

Restes à réaliser en dépenses : 131 800.15 €

Restes à réaliser en recettes : 60 999.00 €

Solde reste à réaliser : - 70 801.15 €

150 621.73 € en investissement au compte 1068.

119 725.26 € en fonctionnement au compte 002.

Investissement déficit 2023 = 79 820.58 € reste en dépenses d'investissement au compte 001 au BP 2024.

7. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS EN INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu la délibération du Conseil Communautaire N° 67 en date du 07 juillet 2022, approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois,

Vu les Statuts de la Communauté Mâconnais-Tournugeois et notamment les dispositions incluant la Commune de Lacrost comme l'une de ses communes membres,

Conformément au règlement, la Communauté de Communes peut accorder des fonds de concours en investissement à ses Communes membres afin de financer des équipements correspondants à des projets de création, de confortement ou de valorisation du patrimoine communal ou devant faire partie du patrimoine communal.

Ils peuvent concerner la voirie, la culture, la santé, le social, le scolaire.

La Commune envisage de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes pour l'aider à financer l'investissement pour des travaux de remplacement des huisseries sur différents bâtiments communaux pour un coût de 23 370 € HT ainsi que des travaux sur des chemins communaux pour un coût de 26 698.51 € HT.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément à l'état récapitulatif des dépenses annexé,

Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

→ **DÉCIDE** de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois pour des travaux de remplacement des huisseries sur différents bâtiments communaux ainsi que des travaux sur des chemins communaux.

- Autorise le Maire à signer que tout acte afférant à cette demande

8. VENTE DE TERRAIN SUR L'HAYE

→ Une commission se rendra sur place.

9. RAPPORT ANNUEL ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT

→ **PREND** connaissance du rapport annuel d'assainissement conforme.

10. AVIS SUR AMÉNAGEMENT ROUTE DE L'ARVOUX

→ **DONNE** un avis favorable concernant le nouvel aménagement route de l'Arvoux.

11. INFORMATION PETITE LEVÉE POUR PISTE CYCLABLE ENTRE LACROST ET TOURNUS

→ Prend connaissance de la réalisation d'une piste cyclable entre Lacrost et Tournus réalisée par le conseil départemental.

Les travaux seront réalisés courant du mois d'avril.

12. COMPTE-RENDU SIVOS :

→ **ENTEND** le compte-rendu du SIVOS du 04 mars 2024.

13. INFORMATISATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL :

→ **DEMANDE** une subvention au titre de la DSIL pour l'informatisation du cimetière communal

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard THIELLAND